

DEC192118DR02

Décision portant nomination de Mme Nathalie Poulet Crovisier aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7207 intitulée Centre de recherche en Paléontologie, Paris (CR2P)**LA DIRECTRICE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n°7207 intitulée Centre de recherche en Paléontologie, Paris et nommant Mme Sylvie Crasquin en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7207 en date du 19/02/2019 ;

Considérant que Mme Nathalie Poulet Crovisier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée la délégation Paris-Centre du CNRS du 02/04/2019 au 04/04/2019 et du 13/05/2019 au 15/05/2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Nathalie Poulet Crovisier, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7207 intitulée Centre de recherche en Paléontologie, à compter du 16/05/2019.

Mme Nathalie Poulet Crovisier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Nathalie Poulet Crovisier est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29/07/2019

La directrice de l'unité
Sylvie Crasquin

Visa du Président du Muséum national d'histoire naturelle
Bruno David

Visa du doyen de la Faculté des Sciences et Ingénierie
Stéphane Régner

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

